



RAPPORT annuel d'activité



Notre mission, accompagner les vôtres !



2023



Centre de gestion de la F.P.T. du Tarn
188 rue de Jarlard - 81000 Albi
www.cdg81.fr



Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	p. 3
DE NOUVELLES INTERACTIONS VERS PLUS DE PROXIMITÉ	p. 4
> Rencontre du Statut et témoignage	
Ouverture d'une page LinkedIn	
Rendez-vous Statut	
Conférence des Maires	
Clubs Experts	
Ateliers retraite	
Temps fort : l'Université du CDG	
ZOOM SUR LE CONSEIL MÉDICAL	p. 8
> Rencontre avec Pierre Vié, gestionnaire	
Le Conseil médical en chiffres	
SECRÉTAIRE DE MAIRIE, PERLE RARE DE LA FPT ?	p. 10
> Parcours Secrétaire général de Mairie et témoignage	
Diplôme d'État des Métiers de l'Administration Territoriale	
Mission Secrétaire de Mairie itinérante	
Services d'aide au recrutement, intérim territorial et retour d'expérience	
Les chiffres clés	
EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION : DES OUTILS D'ADAPTABILITÉ ET D'EFFICIENCE	p. 14
> Ateliers de co-construction et rencontre avec Cécile Cazala, conseillère en organisation	
PROMOTION DE L'EMPLOI PUBLIC	p. 18
> Salon TAF	
Partenariat Défense Mobilité	
Convention pour l'emploi	
Forum de l'emploi public	
2023, ANNÉE DE TRANSITION	p. 20
> Réorganisation des Pôles, une stratégie en trois axes et de nouveaux locaux en perspective	
LES PROJETS 2024	p. 22
BUDGET ET CHIFFRES CLÉS DU CDG81	p. 24
CONTACTS	p. 26



L'édito

Sylvian Cals

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport d'activité 2023 du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn retraçant une année de **changement dans l'organisation des services** mais aussi les nouvelles actions menées pour **renforcer l'expertise et la proximité** de l'établissement auprès des employeurs territoriaux.

Ces dernières années, les collectivités territoriales et établissements publics ont connu et connaissent encore d'évidentes difficultés de recrutement. Le métier de **Secrétaire de Mairie** en est une illustration éclairante. Si celui-ci a été revalorisé fin 2023 par la voie législative, le Centre de gestion s'est saisi de cette préoccupation depuis plusieurs mois déjà pour mettre en place des actions concrètes, afin de **renforcer l'attractivité du métier et accompagner les employeurs dans leurs besoins en recrutement**. Ont ainsi été instaurées des **formations spécifiques** comme le Diplôme d'État des Métiers de l'Administration Territoriale avec l'Université Champollion, pour être au plus près des étudiants. Nous avons lancé un parcours de formation « Secrétaire Général de Mairie » ainsi que des services de **Secrétaire de Mairie itinérant, d'aide au recrutement et d'intérim territorial**.

Notre établissement reste déterminé à poursuivre ces actions pour répondre à cette problématique nationale.

En 2023, **l'expérimentation et l'innovation** ont été également au cœur de notre stratégie de conseil. L'accent a été mis sur le développement du **travail en co-construction** et la **création d'outils collaboratifs** pour accompagner de manière plus constructive, et en confiance, agents et élus dans leur démarche de conduite du changement et de transformation organisationnelle.

Le Centre de gestion a aussi réaffirmé ses objectifs de **proximité, d'adaptation et d'expertise** en développant une stratégie pour ses services pour mieux cibler les besoins des employeurs territoriaux et ainsi mieux y répondre.

En 2024, notre mobilisation pour la défense du service public et des services au public, à travers la mise en oeuvre de politiques RH, restera intacte. Nous continuerons à répondre présent pour accroître l'attractivité de ses métiers, en participant notamment aux différents Forums de l'emploi et jobs dating, aux côtés de partenaires comme France Travail, les Missions locales et Cap Emploi.

L'ensemble des agents de l'établissement veillent au quotidien à vous accompagner dans la gestion des ressources humaines. Je les remercie pour leur engagement constant. **Vous pouvez compter sur eux, leur professionnalisme, leur expertise et leur proximité pour vous aider à rendre plus aisée l'appréhension d'une législation et d'une réglementation en constante évolution.** Vous pouvez aussi compter sur la volonté du Conseil d'Administration pour relayer vos préoccupations légitimes, en votre qualité d'employeur territorial.

Je vous souhaite une agréable lecture,

Sylvian Cals

Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn



➔ DE NOUVELLES INTERACTIONS VERS PLUS DE PROXIMITÉ

Multiplier et diversifier les formes de communication

La proximité avec les collectivités tarnaises est primordiale pour asseoir la position du Centre de gestion comme un **partenaire disponible et qualifié** pour répondre à leurs besoins. C'est pourquoi de nouveaux moments de rencontre ont été créés. Ils permettent non seulement de consolider la présence du CDG81 aux côtés des acteurs publics locaux, mais aussi de vulgariser la législation en vigueur, facilitant le travail des collectivités.



Nouveau format : les Rencontres du Statut

Souhaitant garantir la proximité et l'échange avec les collectivités et établissements du territoire, les Rencontres du Statut ont été initiées en 2023 sous forme de séances de travail dynamiques, organisées systématiquement en présentiel.

Elles associent de l'information statutaire avec des ateliers de mises en situation sur des cas concrets et échanges de pratique.

Organisées en dehors du Centre de gestion, en partenariat avec une collectivité accueillante et animées par les équipes du CDG81, elles sont dirigées vers les agents et élus des collectivités et établissements publics.

Le Centre de gestion s'engage ainsi à se déplacer **au plus près des territoires** et à **renforcer davantage sa présence sur le terrain**.



➤ La première Rencontre du Statut s'est tenue le **29 juin 2023 à la salle des fêtes de Lombers, sur le thème de la gestion statutaire des contractuels**.
50 personnes y ont participé.





Rencontre
avec

Nathalie Gril

Directrice Générale des Services de la commune de Labruguière (6 700 habitants),
participante à la première Rencontre du Statut de juin 2023 à Lombers.

Comment avez vous trouvé ce nouveau format de rencontre mis en place par le CDG ?

C'est un format d'échanges très intéressant, qui **facilite le contact avec les techniciens du CDG.**

C'est la force de la rencontre : elle permet un dialogue fluide et clair. Cette proximité sur le territoire est essentielle à mon sens.

Nous avons eu dans un premier temps des informations plutôt

descendantes sur un thème précis, puis ensuite des **temps d'échanges et d'ateliers** qui permettent d'avoir des **réponses instantanées** aux questions que l'on se pose.

Cette Rencontre du Statut a ouvert aussi de nombreuses discussions entre participants qui connaissent les mêmes problématiques que nous. Cela **renforce les liens entre communes** d'un même territoire.

Le contenu de ce rendez-vous était-il conforme à vos attentes ? Avez-vous pu mettre en pratique les informations transmises ?

Oui tout à fait. Les échanges sont constructifs, adaptés au groupe, et **en phase avec l'actualité.** Ce format nous permet aussi de **confronter les réflexions** que l'on a en interne dans nos communes, à l'expertise des agents du CDG qui ont davantage de recul sur les problématiques rencontrées.



Nouvel outil : la page LinkedIn

En mai 2023, le Centre de Gestion a ouvert sa **page sur le réseau social professionnel LinkedIn.**

Les objectifs sont multiples :

- Accroître la notoriété du CDG
- Promouvoir les services et les missions tarifées
- Créer du lien avec les collectivités territoriales et autres établissements publics
- Élargir son audience

- Communiquer sur les **actions du quotidien** des équipes
- Donner davantage de **visibilité à l'activité extérieure** des services
- Humaniser l'activité professionnelle

Depuis sa création, **730 personnes et administrations se sont abonnées** à la page LinkedIn du CDG81 et sont ainsi tenues informées presque quotidiennement de son activité.

CDG81 - Centre de gestion de la fonction publique territoria...
715 abonnés
7 mois • Modifié •

[LANCLEMENT / FORMATION] 📅

La cérémonie de lancement institutionnel du parcours Secrétaire Général de Mairie s'est tenue ce mercredi 27 septembre au CNFPT à Albi.

👤 Monsieur le Sénateur Hussein BOURGI, délégué régional du CNFPT Occitanie, et Monsieur sylvian CALS, Président du CDG81, ont pris la parole afin de souligner le rôle primordial du métier de secrétaire de mairie, essentiel et indispensable au fonctionnement des collectivités territoriale, et de rappeler l'importance de cette formation mise en oeuvre dans le cadre d'un partenariat entre le CDG81, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Pôle emploi et La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Merci à Madame Claire FITA, Vice-Présidente de La Région Occitanie et Madame Sandrine SOLIMAN, Conseillère régionale, pour leur présence et leurs encouragements aux 21 nouveaux apprenants.

#emploi #formationprofessionnelle #coltterr #secrétairedemairie
#fonctionpubliqueterritoriale #formation



ce 38

2 republications





➤ Conférence des Maires de la Communauté de communes Tarn-Agoût en novembre 2023



Entre visio et présentiel, le Centre de gestion poursuit son travail d'information et de proximité au travers de rendez-vous récurrents bien installés.

Les Rendez-vous Statut

permettent de répondre à un besoin d'information sur des thèmes souvent issus de l'actualité et des réformes qui modifient régulièrement les procédures réglementaires.

Ces rendez-vous sont proposés sous forme de webinaire, ce qui les rend faciles à organiser logistiquement et permet donc d'en programmer très régulièrement dans l'année.

En 2023, 4 Rendez-vous Statut ont été organisés, pour un total d'environ 500 participants.

Les Clubs Experts sont dirigés vers les gestionnaires RH des grandes collectivités du Tarn et favorisent l'échange entre pairs sur des sujets pointus et très approfondis.

La rencontre du Club Experts 2023 s'est tenue en octobre avec pour sujet la protection sociale complémentaire. À l'issue de la présentation, un atelier d'intelligence collective a été animé afin d'encourager les démarches de co-construction.

Le Centre de gestion a aussi souhaité intervenir lors des **Conférences des Maires** qui sont organisées par chaque intercommunalité du Tarn. L'objectif est d'aller à la rencontre des élus pour faire connaître les missions et services du CDG, partager des sujets d'actualité, et répondre aux problématiques locales pour lesquelles le Centre de gestion possède l'expertise.

En 2023, le CDG est intervenu lors de la Conférence des Maires Tarn-Agoût, et prévoit de multiplier ce type d'intervention en 2024.

Enfin, **10 ateliers retraite** ont été organisés en 2023, qui permettent de répondre de manière ciblée à des questions RH techniques. Ces ateliers sont proposés en petit comité (8 personnes) pour privilégier des échanges plus individualisés.



Temps fort : l'Université du CDG

En 2023 s'est tenue la 7^{ème} édition de l'Université du CDG81, événement annuel ayant pour objectif de promouvoir les services du Centre de gestion sur le terrain, tout en consolidant sa présence auprès des collectivités tarnaises, agents et élus.

L'Université permet ainsi de **fédérer** les agents (DGS, DRH, secrétaires de Mairie) et **sensibiliser** les élus autour d'une thématique spécifique.

L'édition 2023 a eu lieu le 26 septembre aux Archives départementales à Albi, avec pour thème : « **Mi-mandat : bilan et perspectives pour votre collectivité** ».

Sylvian Cals, Président du Centre de gestion et Karine Calvière-Jalby, Directrice générale, ont encadré cet événement aux côtés d'agents du CDG, Cécile Cazala, Estelle Marty et Sophie Cottinet, qui sont chacune intervenue dans leur domaine d'expertise.

Deux **intervenants extérieurs** ont été invités lors de la **conférence-débat** afin de partager leurs expériences et témoignages avec l'assemblée : M. Jérôme Grolleau, sociologue, consultant et spécialiste de la Fonction Publique Territoriale, et Mme Bénédicte Portal, Maire de la commune de Ambres. Tout deux sont intervenus à propos des enjeux de la relation élus/services au sein des collectivités.

S'en est suivi un **temps d'échange** sur l'importance de la construction d'une politique RH, avec un décryptage des outils existants et les moyens d'accompagnement proposés par le CDG81.

Enfin, des **ateliers innovants d'intelligence collective** ont pris place sur la fin de l'après-midi, animés par Cécile Cazala, conseillère en organisation au sein du Centre de gestion (voir p.14).

L'objectif : réfléchir collectivement à comment tracer des perspectives à mi-mandat.

L'Université 2023 c'est :

- 3h de conférence, échanges et ateliers
- 60 personnes présentes





ZOOM SUR LE CONSEIL MÉDICAL

Le Conseil médical est une instance que les collectivités doivent obligatoirement consulter avant de prendre certaines décisions concernant un **agent en situation d'inaptitude physique**.

Au Centre de gestion, il est organisé pour les collectivités et établissements affiliés à titre obligatoire ou volontaire, mais également pour celles et ceux non affiliés qui adhèrent aux missions définies à l'article L452-39 du CGFP.



Rencontre
avec

Pierre Vié

gestionnaire en charge du suivi
du Conseil médical au CDG81.

Comment est organisé le Conseil médical ?

Il se réunit en deux formations : une formation restreinte, composée de trois médecins dont l'un en est le Président, et une formation plénière à laquelle s'ajoutent des représentants des collectivités et du personnel. En tant que gestionnaire, je me dois aussi d'assister aux séances.

Chaque mois, 2 séances en moyenne sont planifiées (une pour chaque formation), soit 22 par an. **Entre 40 et 50 dossiers sont traités par mois en séances.** L'avis du Conseil est médical et consultatif.

Quelles sont vos missions au quotidien concernant cette instance ?

Les services des Ressources humaines me transmettent des dossiers d'agents relevant du champ de l'**inaptitude physique** dont j'**assure l'instruction et le suivi administratif.**

Je fais le lien avec les médecins agréés afin que les agents soient reçus dans le cadre d'une **expertise médicale.**

Une fois que l'agent a consulté le médecin, le CDG centralise l'expertise réalisée, enregistre le dossier et l'inscrit à l'ordre du jour de l'un des Conseils médicaux.

Il faut compter entre 2 et 3 mois entre la réception du dossier par le CDG81 et l'inscription en séance.

Une fois celle-ci passée, je me charge de l'exécution, c'est-à-dire d'informer agents et collectivités concernés de l'avis rendu par le Conseil.

Quels sont les liens entre les différents médecins et les autres services du CDG81 ?

Le service du Conseil médical est en contact quotidiennement avec le Président, médecin agréé rompu aux problématiques liées à l'inaptitude physique.

Chaque service du CDG peut aussi être sollicité en fonction du dossier.

Sur le volet réglementaire, nos juristes peuvent clarifier certains points statutaires.

Sur les questions de handicap, de maintien dans l'emploi ou de reclassement professionnel, les agents du Centre de gestion peuvent aussi apporter leur expertise.

Les médecins agréés membres du Conseil médical participent au **bon fonctionnement de l'instance et rendent un avis médical éclairé.**

D'autres médecins agréés peuvent être sollicités en tant qu'experts. Enfin, les médecins du travail établissent aussi un rapport en cas de reconnaissance de maladie professionnelle et peuvent intervenir en séance à titre consultatif.

Les décisions qui sont rendues lors des séances du Conseil médical impactent la carrière de l'agent, sa rémunération, ses droits. Ce sont des situations souvent sensibles, bien sûr soumises au **secret médical**, et qui doivent être traitées avec justesse et rigueur.

Les membres du Conseil médical du CDG81 se réunissent en formation restreinte ou plénière selon la situation pour laquelle ils sont consultés.

- **La formation restreinte** émet un avis au vu de l'état de santé de l'agent, notamment sur : l'octroi ou le renouvellement d'un congé pour raison de santé, la mise en disponibilité d'office pour raison de santé, le reclassement dans un autre emploi, l'inaptitude physique.

La formation restreinte du Conseil concerne aussi bien les agents publics titulaires (relevant du régime CNRACL ou IRCANTEC), que les agents contractuels (IRCANTEC).

- **La formation plénière** intervient en matière d'accident de service, de maladies professionnelles, de mise en retraite pour invalidité.

Elle concerne uniquement les agents publics titulaires relevant du régime de la CNRACL.



L'INFO EN +

La Présidence du Conseil médical est assurée par un médecin agréé désigné par le Préfet.

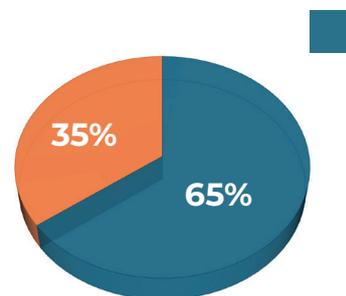
Les chiffres 2023

Le Conseil médical en 2023, c'est :

- **507** dossiers inscrits en séances :
- **329** dossiers reçus en formation restreinte
 - **178** dossiers reçus en formation plénière
- **476** expertises médicales
- **7 226** communications sortantes (courriers et mails)

dossiers présentés
en formation plénière

dossiers présentés
en formation restreinte





→ **SECRÉTAIRE DE MAIRIE, PERLE RARE DE LA FPT ?**

Des actions pour pallier les difficultés de recrutement

Le département du Tarn n'est pas épargné par les **difficultés importantes des communes à recruter des Secrétaires de Mairie**. Bas salaire, manque de reconnaissance et pourtant **pierre angulaire du fonctionnement de la maison commune**, le poste de Secrétaire de Mairie pâtit de son manque d'attractivité. Face à ce constat et aux nombreux besoins recensés dans les communes du Tarn, le Centre de gestion entreprend des **actions ciblées** afin de pallier le manque de candidats.

Parcours Secrétaire général de Mairie



Témoignage
de

Stéphanie Averous

Apprenante en 2023.

Depuis 2022, le CDG81, en partenariat avec le CNFPT, France Travail et la Région Occitanie, a co-construit un parcours dédié pour former au métier de Secrétaire général de Mairie.

Une solution pour accroître le nombre de personnes formées à ce métier sur le territoire tarnais, et ainsi répondre aux besoins des communes en manque de candidats qualifiés.

Quel est votre parcours professionnel et pourquoi avoir voulu suivre cette formation ?

J'ai travaillé pendant 20 ans pour le secteur des cosmétiques, dans lequel j'ai exercé un métier passionnant et très créatif. Puis je suis arrivée à un point de ma carrière où j'ai eu envie de changement. C'est en discutant avec le Maire de ma commune qu'il m'a parlé du

métier de Secrétaire de Mairie, ce qui m'a tout de suite intéressée. Il se trouve que j'ai une amie qui avait déjà suivi le Parcours Secrétaire de Mairie du Centre de gestion, et qui m'en avait dit du bien. J'ai donc décidé de me lancer.

Comment s'est déroulée la formation, et qu'en retenir-vous ?

Les enseignements se déroulent sur deux mois et comprennent des **cours théoriques** avec des formateurs spécialisés pour apprendre à **renseigner** les administrés sur tout type de demande (état civil, urbanisme, élections, etc.), mais aussi **gérer le budget, la comptabilité, les marchés publics**, ainsi que **conseiller les élus** dans les orientations de mandat et projets en cours. Nous avons aussi des **stages pratiques** à réaliser

en collectivité. Il y a eu beaucoup d'échanges, et notamment avec les autres apprenants car nous sommes souvent tous dans la même situation de reconversion professionnelle. Nous avons eu la chance d'avoir un bon suivi de la part des formateurs ; il y a beaucoup d'entraide, de bienveillance, et on se construit également un réseau.

Ce parcours était très stimulant, je ne peux que le recommander pour se former au métier.

Avez-vous trouvé un poste depuis la fin de la formation ?

Oui, j'ai été embauchée dans deux communes en tant que Secrétaire générale de Mairie : celles de Belleserre (170 habitants), et celle de Cahuzac (300 habitants).

J'ai retrouvé une **activité diversifiée** qui demande beaucoup de **rigueur**, mais aussi de la créativité.

Comme dans mon ancien métier, il me faut trouver des solutions à des problématiques parfois complexes, ce que je trouve stimulant.

J'ai aussi le retour des administrés lorsque je répond à leur demande, c'est très enrichissant.

Diplôme d'Établissement des Métiers de l'Administration Territoriale

Depuis 2019, le Diplôme d'Établissement des Métiers de l'Administration Territoriale (DEMAT) est né de la volonté de rapprocher la Fonction Publique Territoriale avec l'enseignement supérieur.

Le CDG81 s'est donc associé avec l'Institut National Universitaire Champollion à Albi pour créer une formation sur mesure, ouverte aux étudiants, salariés et demandeurs d'emploi diplômés a minima d'un BAC+2.

Au travers d'une formation polyvalente de **six mois** dont le contenu répond aux attentes des collectivités du Tarn, ce diplôme a pour objectif de former et rendre opérationnels des **agents spécialisés dans la gestion et l'administration des collectivités territoriales.**

À l'issue de la formation, les élèves sont capables : d'accueillir et renseigner du public, d'animer des réunions, de monter des dossiers de mandatements, de préparer

un Conseil Municipal ou encore d'assurer les principales missions dévolues aux Secrétaires généraux de Mairie.

La formation intègre également une **préparation aux concours administratifs** de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale.

Grâce au partenariat avec l'INU Champollion qui dispose d'un ancrage fort sur le territoire,

la formation bénéficie d'une bonne **visibilité auprès des étudiants**, et permet de **promouvoir ainsi auprès des deux les métiers du service public.**



L'INFO EN +

Deux personnes recrutées au CDG81 sont issues de ce diplôme.



Promotion 2022

Secrétaire générale de Mairie itinérante



Delphine Guyard,
Secrétaire générale
de Mairie itinérante
du CDG81 depuis
2022.

Depuis 2022, le Centre de gestion a choisi de recruter une Secrétaire générale de Mairie itinérante, au profit des collectivités et établissements publics du Tarn.

Formée grâce au DEMAT, Delphine Guyard intervient dans les Mairies en cas d'absence ponctuelle d'un ou d'une Secrétaire de Mairie (départ en retraite, maladie).

Cette prestation permet aux employeurs territoriaux d'assurer la continuité du service public, en attendant le recrutement d'un nouvel agent.

Le temps de travail de la Secrétaire de Mairie itinérante est partagé entre les collectivités en demande, ce qui permet de répondre à plusieurs besoins en même temps sur le territoire. Cette prestation du CDG81 est facturée à la journée aux employeurs.



Service aide au recrutement

Expert du recrutement et doté d'une très bonne connaissance du marché de l'emploi local, le CDG81 accompagne et conseille les employeurs territoriaux pour trouver la personne la plus qualifiée selon le type de poste à pourvoir.



Témoignage
de

Jean-Claude Grand

Maire de Saint-Affrique-les-Montagnes,
(commune de 751 habitants), sur le recours
au Service aide au recrutement.

Quel était le contexte de votre besoin en recrutement ? Comment avez-vous eu connaissance du Service aide au recrutement du CDG81 ?

J'ai appelé le Centre de gestion pour prendre quelques renseignements, et face à mon besoin de recruter une nouvelle Secrétaire de Mairie, on m'a parlé de cet accompagnement.

La Secrétaire de Mairie de Saint-Affrique partait en retraite et je recevais beaucoup de sollicitations de personnes pour la remplacer.

Saint-Affrique-les-Montagnes est une petite commune et je n'ai pas de DRH pour m'appuyer dans le recrutement de personnel. J'avais besoin d'un appui pour m'aider à **mettre en place une procédure réglementaire**, et d'un **interlocuteur neutre et objectif** face aux nombreuses demandes de candidatures que je recevais.

C'est pourquoi j'ai fait appel au Centre de gestion pour m'épauler dans le recrutement d'un nouveau Secrétaire de Mairie.

Comment s'est déroulé le processus de recrutement, en collaboration avec le CDG81 ?

Avec Karima Dehili, chargée de l'emploi au sein du CDG, nous avons rédigé ensemble la fiche de poste.

Nous avons reçu 74 candidatures !

Nous nous sommes mis d'accord sur une sélection entre 4 et 5 profils, et nous avons, chacun de notre côté, fait notre choix. Il s'avère que Karima et moi avons choisi exactement les mêmes profils, ce qui était plutôt rassurant.

Nous avons ensuite organisé les entretiens et sommes tombés de nouveau d'accord sur le même profil.

Aujourd'hui, six mois après le recrutement, la personne est toujours en poste et le travail se passe très bien.

Je suis très content de l'accompagnement du CDG qui m'a soulagé dans la gestion de ce recrutement. Je ne peux que le recommander à mes collègues territoriaux **en quête d'expertise, d'appui et de suivi.**

ET AUSSI

L'intérim territorial

Le service de l'intérim du CDG81 permet de répondre aux besoins ponctuels en personnel des collectivités, de maintenir la continuité du service public et de faire face aux urgences de recrutement des directions des ressources humaines.

Ainsi, le CDG81 dispose d'un vivier d'intérimaires immédiatement opérationnels, composé de personnes expérimentées aux métiers des collectivités, d'agents titulaires en disponibilité ou encore de lauréats de concours en attente de nomination.

Par sa capacité d'adaptation, le Service de l'intérim territorial permet d'obtenir une solution adaptée et personnalisée aux besoins de missions temporaires des employeurs territoriaux, et notamment pour des remplacements courts comme sur le métier de Secrétaire de Mairie.

En 2023, ce sont 131 missions d'intérim qui ont été pourvues par le Centre de gestion.

Les actions en quelques chiffres



Parcours Secrétaire général de Mairie

Le parcours en 2023, c'est :

- du 25 septembre au 4 décembre
- **21** élèves diplômés dont **18** ont trouvé un emploi ensuite
- des candidats majoritairement en **reconversion professionnelle** (40-45 ans en moyenne)
- Depuis 2022, **35** personnes ont suivi cette formation.



Diplôme d'Établissement des Métiers de l'Administration Territoriale

Le DEMAT en 2023, c'est :

- du 9 janvier au 4 juillet
- **13** apprenants, **12** admis dont **10** ont trouvé un emploi ensuite
- des candidats majoritairement en **reconversion professionnelle** (40-45 ans en moyenne)
- **338h** de formation sur **6** mois dont :
 - **177h** de cours théoriques
 - **161h** de stage pratique en collectivité ou établissement public
- Depuis 2019, **83** personnes ont suivi la formation.



Secrétaire de Mairie itinérante

La mission en 2023, c'est :

- **149** jours facturés
- une dizaine de collectivités et établissements suivis :
Mairies de Florentin, Sainte-Gemme, Lescure-d'Albigeois, Belcastel, Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Découverte, Ehpad de Puygouzon...

Le Centre de gestion œuvre chaque jour pour répondre aux problématiques concrètes des employeurs territoriaux du Tarn. Ces solutions, pour certaines innovantes comme le Secrétaire de Mairie itinérant, soutiennent l'action quotidienne des collectivités et établissements publics et leur permettent de fonctionner au mieux, et le plus efficacement possible, dans les périodes de recrutement à flux tendu.





→ EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION

Des laboratoires d'innovation pour créer des outils adaptés et efficaces

Le Centre de gestion a développé une mission **Conseil en organisation** qui propose un accompagnement dans la conduite du changement interne des collectivités.

Véritable laboratoire de création d'outils, le conseil en organisation évolue dans ses méthodes de travail pour proposer un accompagnement toujours plus pertinent et efficace aux managers et gestionnaires RH.



Le Conseil en organisation en détails

diagnostic de fonctionnement de service

bilan mi-mandat

création d'un règlement intérieur

ateliers de co-construction

diagnostic du circuit de décision

Quelle est la mission du Conseil en organisation ?

Il s'agit de proposer des solutions aux collectivités afin qu'elles **optimisent leurs outils de management et de gestion des ressources humaines** en partant d'une **analyse de leur fonctionnement**.

En effet, la structuration interne des collectivités est en pleine évolution face aux contraintes réglementaires, numériques et sociétales. Les employeurs doivent donc adapter en permanence leur

organisation pour une utilisation optimale de leurs ressources, tout en respectant le bien-être au travail de leurs agents.

Quels sont les types de demandes de la part des collectivités ?

Le type d'accompagnement le plus plébiscité est le **diagnostic de fonctionnement de service**, suivi de près par la **mise en place d'un règlement intérieur** avec, en général, un diagnostic du fonctionnement du service ou de la commune.

En 2023, le **conseil sur le bilan de mi-mandat** a séduit pour la possibilité de prise de recul sur le début du mandat, dans le cadre d'un dialogue social.

De plus en plus de collectivités territoriales sollicitent également un **accompagnement sous la forme d'atelier**, qui permet une analyse plus concrète car elle amène avec les équipes à la co-construction d'outils spécifiques et adaptés aux problématiques soulevées.

L'innovation comme nouvelle méthode de travail

En 2023, le Service du Conseil en organisation a été détaché du Pôle Parcours Professionnels et Emploi, afin d'**asseoir la spécificité de sa mission**. Il s'intègre désormais dans le nouveau Pôle constitué « Pôle Conseil Stratégique et Développement Territorial ».

Notre conseillère en organisation a pris le virage de l'expérimentation et de l'innovation en faisant évoluer la méthode de ses interventions.

En effet, dans le cadre d'un **laboratoire d'innovation**, les **ateliers collaboratifs** ont pris une place importante lors des rencontres d'accompagnement avec les collectivités.

Ces nouveaux formats d'**expérimentation** ont été utilisés en direction d'élus, de secrétaires généraux de Mairie, de gestionnaires RH, mais aussi des élus et agents du CDG81.

Ils ont permis de créer une **synergie d'équipe**, la réalisation d'un **diagnostic partagé** et le développement d'une **réflexion commune** pour la co-construction de solutions à court et long terme. Ils sont aussi un lieu d'échanges, d'expérimentation et de projection.

Les ateliers menés ont été particulièrement appréciés et ont permis de créer de **nouveaux outils dynamiques et adaptés** aux spécificités des besoins des collectivités.

Fab Lab en direction des élus du Conseil d'Administration du CDG81



Atelier de mise en place d'un baromètre interne à Mazamet



Quelques exemples

- Atelier d'intelligence collective sur l'**élaboration d'un baromètre interne en direction de gestionnaires RH et DGS** (rendez-vous « Club Experts » à Mazamet en octobre 2023) : diagnostiquer des problèmes internes, quels outils utiliser, quelle organisation et quelles suites à donner ?
- Atelier auprès des élus du Conseil d'Administration du CDG81 : une réflexion collective et des cas pratiques sur la **manière de présenter les missions du Centre de gestion auprès des autres élus des collectivités.**
- Atelier auprès d'élus de la Mairie de Ambres : **échanges et prospective sur la gestion d'équipe.**

➤ Atelier auprès d'élus lors de l'Université 2023 sur **comment faire un bilan à mi-mandat en matière de gestion des ressources humaines et organisationnelle.** Cet atelier a été très apprécié pour l'outil utilisé et les échanges entre les participants.



EN RÉSUMÉ

Le laboratoire d'innovation du CDG81 met en place des interventions qui encouragent les démarches de co-construction.

Celles-ci permettent à un collectif de trouver ensemble les outils à mettre en œuvre pour aboutir à des solutions organisationnelles ou managériales, en réponse à une problématique.

Il s'agit aussi de développer des outils pratiques, concrets et adaptés.

Atelier sur le bilan de mi-mandat pendant l'Université du CDG





Rencontre
avec *Cécile Cazala*

conseillère en organisation du CDG81.

Quel est l'objectif de la mission du Conseil en organisation ?

Le Conseil en organisation a été développé pour **aider les collectivités à trouver des solutions face à un problème d'organisation ou de management.**

Ma mission est d'aider à faire en sorte qu'un nouveau système soit mis en route, dans lequel chaque agent trouve à nouveau sa place et du sens à son travail. L'objectif principal est de servir l'intérêt public.

Parfois empêtrées dans des situations complexes, les DGS ou DRH des collectivités ont besoin d'un **regard extérieur**. J'apporte une **neutralité** par rapport à des antécédents qui peuvent obscurcir un jugement.

Il s'agit aussi d'arrêter le temps pour que les agents et élus impliqués **prennent de la hauteur** sur la situation et pensent ensemble à une organisation plus adéquate aux enjeux de la collectivité. De mon côté je donne un cadre, **j'amène une prise de recul pour mieux avancer.**

Mon objectif est de les amener à être acteur dans la transformation de leur organisation.

Comment se met en place le Conseil en organisation, quelles en sont les étapes ?

Je commence tout d'abord par une **phase de diagnostic** pendant laquelle je rencontre les agents, individuellement ou par service, afin de cerner les difficultés et d'avoir le point de vue aussi bien des techniciens que des responsables ou des élus. À l'issue du diagnostic sont proposées des pistes d'amélioration et de travail qui feront l'objet d'ateliers.

Ensuite je passe à la **phase pratique** pour faire dialoguer autour d'une table les parties prenantes. Sous la forme d'un atelier, j'utilise des outils pour faciliter la mise à plat de la situation et dégager des **perspectives**. Au début, les échanges peuvent être timides, parfois tendus, mais l'atelier permet vraiment de recréer un dialogue. À l'issue de cette phase, il est proposé un plan d'actions **co-construit** avec les différents acteurs.

Il y a ensuite un bilan puis un suivi qui sont faits sur les semaines et mois après les interventions, pour évaluer les bénéfices, mais aussi pour modifier certaines méthodes ou outils.

C'est une mission prenante dans laquelle je m'implique beaucoup.

Quelles peuvent être les difficultés dans l'exercice du Conseil en organisation ?

En sollicitant ce service du CDG81, les collectivités s'attendent parfois à avoir des résultats immédiats, avec des solutions livrées clé en main pour résoudre leur problème.

Attention, mon rôle n'est pas de donner des solutions prêtes à l'emploi. **Je donne des pistes d'action, j'oriente, mais il ne s'agit jamais d'imposer un fonctionnement.** Une solution peut être efficace dans une collectivité et totalement inadéquate dans une autre.

Chaque situation est différente car les personnes impliquées, avec leur personnalité et leur mode de fonctionnement, sont différentes. Il faut trouver l'**équilibre relationnel** de l'équipe et garantir une organisation qui permette, quelles que soient les personnalités, la bonne réalisation des missions de service public.

Également, **je n'interviens pas pour mettre en cause ou stigmatiser des agents dans un dysfonctionnement.** Certaines collectivités attendent que je me positionne sur la situation d'une personne en particulier. Ce n'est ni mon rôle, ni ma responsabilité car je viens pour adapter l'organisation de la structure dans son ensemble.





PROMOTION DE L'EMPLOI PUBLIC

Les temps forts de l'année

Si le Centre de gestion destine la majeure partie de ses services aux employeurs territoriaux, il développe aussi des missions à destination du grand public. Ainsi, au travers d'actions ciblées tout au long de l'année, et grâce à de nombreux partenariats, le CDG s'engage à promouvoir l'emploi et les métiers de la Fonction Publique Territoriale sur son territoire.

16 manifestations dédiées à l'emploi public en 2023

Salon TAF



Le salon TAF (Travail-Avenir-Formation) est LE grand rendez-vous de l'emploi de début d'année à Albi (8 mars 2023), et dans les autres grandes villes d'Occitanie.

Comme tous les ans, le CDG81 y a tenu un stand pour représenter, aux côtés d'autres administrations, l'emploi dans le secteur public.

Quatre agents du CDG ont ainsi reçu une centaine de personnes tout au long de la journée, et ont pu informer et échanger sur les **opportunités de carrière** dans la Fonction Publique Territoriale. Les profils reçus ont été diversifiés : demandeurs d'emploi, jeunes en recherche d'idées métiers, personnes en reconversion professionnelle ou en recherche d'informations sur les concours, salariés du privé, personnes en situation de handicap...

Partenariat Défense Mobilité



Une rencontre a eu lieu avec le **service de proximité Défense Mobilité** qui accompagne chaque année vers l'emploi militaires et civils des armées en transition professionnelle, ainsi que leurs conjoints.

La structure a pour projet de déployer un « Plan Famille n°2 » qui a pour objectifs d'accompagner la mutation du militaire et de sa famille, améliorer leur vie quotidienne dans les territoires et atténuer les impacts contraints opérationnels.

Convention pour l'emploi

À l'occasion du Forum Emploi et Handicap le 22 novembre 2023, une convention de partenariat entre le CDG81, France Travail et Cap Emploi a été signée officiellement au Pavillon d'honneur du Stadium d'Albi.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre les trois structures, notamment dans le cadre des conventions et objectifs signés avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Ce partenariat doit pouvoir renforcer la promotion de l'emploi territorial (comme faciliter le recrutement dans la FPT, acquérir une connaissance accrue du marché du travail, développer le recours à l'apprentissage, organiser des événements) et répondre aux besoins des métiers en tension.

Forum de l'emploi public

Le 29 novembre 2023 s'est déroulé le premier Forum de l'emploi public et de la mobilité, co-organisé par France Travail et le CDG81.

Les objectifs de cette première manifestation étaient :

- inviter à découvrir les métiers du service public ;
- rencontrer des employeurs du service public et pouvoir candidater aux offres ;
- s'informer sur les filières et concours ;
- s'informer sur les conditions d'accès à la Fonction Publique.

25 partenaires étaient présents : Préfecture et Département du Tarn, Agglomérations du Grand Albigeois et de Gaillac-Graulhet, Académie de Toulouse, Légion étrangère...

Entre informations et dépôts de CV, les agents du CDG ont rencontré 50 candidats à cette occasion.



Forum de l'emploi public à l'INU Champollion



➔ 2023, ANNÉE DE TRANSITION

Les services du CDG : restructuration et nouveaux axes de travail

Les orientations de mandat 2022-2026 ont défini un nouveau projet d'établissement efficient et innovant. Avec le slogan « **Notre mission : accompagner les vôtres !** », le Centre de gestion se donne trois grands axes de travail : **consolider** la proximité avec les employeurs territoriaux, **s'adapter** à leurs problématiques en proposant des solutions innovantes, et **enrichir** l'expertise au bénéfice des structures affiliées.

Réorganisation des pôles

Une nouvelle organisation des services a été actée avec le remaniement des Pôles : création d'un poste de conseiller en évolution professionnelle au sein du Pôle Parcours Professionnels et Emploi, détachement de la mission de Conseil en organisation, séparation entre le Pôle Carrière et le Pôle Conseil juridique.

Ainsi, un **nouveau Pôle Carrière, Instances et Dialogue social** regroupe désormais la gestion de la carrière et de la retraite, ainsi que le secrétariat de toutes les instances consultatives, y compris le Conseil médical.

En parallèle, et au regard de la complexification des règles

applicables, il a été jugé opportun d'asseoir la mission de conseil juridique et de permettre aux juristes de se spécialiser. C'est pourquoi un **Pôle Conseil Juridique et Contentieux composé de quatre agents a été créé**, dans la perspective de proposer aux collectivités affiliées une mission de conseil plus efficiente.

Des objectifs cibles

3 axes / 7 objectifs / 25 actions

Axe 1 consolider la proximité et le dialogue avec les collectivités tarnaises

Les objectifs principaux de cet axe de travail sont de **sensibiliser les employeurs publics locaux aux problématiques RH** et de **s'adresser en priorité aux managers et gestionnaires RH**.

Il s'agit aussi de **renforcer la présence du Centre de gestion sur son territoire**, en multipliant les rencontres et contacts, en distanciel mais aussi surtout sur le terrain :

Université annuelle, Clubs experts, Rendez-vous et Rencontres du Statut, rendez-vous avec les Directeurs Généraux des Services, formation des élus dans le domaine des ressources humaines, etc.



Axe 2 conforter l'adaptabilité du Centre de gestion et laisser place à l'innovation

Le Centre de gestion se doit de **répondre aux besoins exprimés** par les collectivités et établissements publics. Ces besoins évoluant constamment, il est nécessaire de s'y adapter en **élargissant les missions existantes, et en en créant de nouvelles** : protection sociale complémentaire, Secrétaire de Mairie itinérant, archivage numérique, gestion individualisée des dossiers de contractuels...

Il s'agit là d'accompagner les structures affiliées dans des démarches innovantes, mais aussi de proposer des **prestations sur mesure et à la carte** pour les collectivités non affiliées.

L'adaptation aux spécificités locales est aussi primordiale et va de pair avec la consolidation de partenariats avec les acteurs du territoire : France Travail, Missions

locales, associations, Université, DIRECCTE, Coordination régionale des CDG d'Occitanie, etc.

Enfin, le modèle économique du Centre de gestion se doit d'être le plus efficace possible : adapter la comptabilité analytique, dématérialiser les process, rendre lisible la grille tarifaire.

Axe 3 enrichir l'expertise du CDG au bénéfice des structures affiliées

Le Centre de gestion doit confirmer son **rôle d'expert dans l'accompagnement des collectivités en gestion des ressources humaines**. Il doit se rendre **visible, densifier ses prestations, simplifier et dématérialiser les démarches**.

Le CDG se veut un **facilitateur** concernant **l'emploi**. Pour cela, il doit favoriser l'accès à l'emploi

public et à la mobilité en accroissant l'attractivité des carrières publiques auprès des employeurs territoriaux, des agents mais aussi surtout du grand public.

Le CDG doit être présent partout où l'on parle d'emploi sur le territoire (Forum de l'emploi, job dating...).

Il doit se faire une place visible au milieu des autres employeurs, mais aussi **devenir une référence incontournable pour les collectivités** qui cherchent à recruter (en valorisant ses **Services aide au recrutement et intérim territorial**).

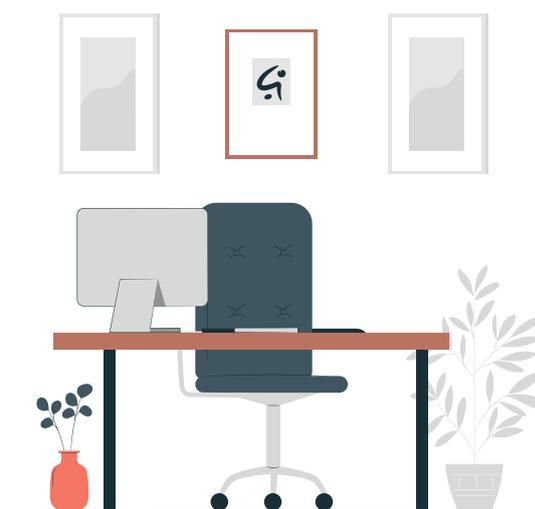
De nouveaux locaux de travail en perspective

Suite à la réorganisation de l'occupation des étages au sein de la Maison des communes, les agents du Pôle Santé au travail ont été contraints de déménager fin 2023 dans un local éloigné du 188 rue de Jarlard.

Le Centre de gestion a donc pris la décision de quitter la Maison des communes et d'acheter un bâtiment situé rue Alain Colas afin de réunir tous ses services dans un seul et même lieu.

Le bâtiment visé nécessite des travaux de rénovation, réaménagement, mais aussi construction d'une extension, qui s'étaleront sur 2024 et 2025.

Le déménagement des services pourrait intervenir fin 2025.





→ LES PROJETS 2024

Organisation de la CRET Occitanie

Organisée par la Coordination Régionale des Centres de gestion d'Occitanie, la 7^{ème} édition de la **Conférence Régionale de l'Emploi Territoriale est prévue le 21 mars 2024 à Albi, à l'Institut Mines-Télécom.**

Le CDG81 accueillera cet événement sur son territoire et sera partie prenante de l'organisation, pilotée par le CDG31.

Cette journée d'échanges (tables rondes, ateliers, retours d'expérience) autour des problématiques des

collectivités territoriales aura pour thème :

« **L'attractivité de la Fonction Publique Territoriale : nos solutions pour aujourd'hui et demain** ».

Une enquête sera réalisée sur la perception et les attentes des jeunes de moins de 30 ans vis-à-vis du service public. Les résultats seront dévoilés en introduction à la Conférence pour dresser un état des lieux et dessiner des pistes d'amélioration quant à l'attractivité de la Fonction Publique.



Renouvellement du contrat d'assurances statutaires

Les collectivités territoriales ont des obligations à l'égard de leur personnel absent. En effet, elles doivent supporter le paiement des prestations en cas d'accident de service, de maladie, de maternité, d'invalidité, ou bien de décès de leurs agents.

Compte tenu des risques financiers très importants qui résultent de leurs obligations, **le Centre de gestion met en place un contrat groupe d'assurances des risques statutaires du personnel**, parfaitement adapté aux besoins et auquel les collectivités peuvent choisir de souscrire.

Comme tous les 4 ans, ce contrat d'assurances statutaires touchera à sa fin le 31 décembre 2024.

Le Centre de gestion lancera donc une nouvelle consultation afin de savoir quelles collectivités souhaitent adhérer au **contrat 2025-2028**.

De nouvelles dispositions seront prises pour offrir plus d'options aux collectivités en matière de choix d'offres, notamment en leur permettant de jouer sur les franchises et les niveaux d'indemnisation.



Convention de participation en matière de protection sociale complémentaire

Le Centre de gestion s'engage concernant les deux volets de la protection sociale complémentaire : **la prévoyance** et **la santé**.

- La **prévoyance** a pour objet d'assurer les agents contre les pertes de salaire liées aux risques d'incapacité de travail, d'invalidité, d'incapacité ou de décès (en cas de passage à demi-traitement par exemple).

La convention de participation « Prévoyance 2025-2030 » initiée par la consultation des collectivités

dès 2022, s'est poursuivie en 2023 et sera déployée sur le second semestre 2024, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2025.

Plus de 300 collectivités ont décidé de participer à la consultation initiée par le Centre de gestion.

- La **complémentaire santé** permet d'obtenir le remboursement de tout ou partie de frais médicaux, dépassements d'honoraires ou de frais non pris en charge par l'Assurance Maladie.

La consultation des collectivités sur le volet santé sera lancée à l'été 2024 afin de recenser celles qui seraient susceptibles de souscrire à cette convention de participation « Santé 2026-2031 ». La mise en place de cette convention est prévue courant 2025, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2026.

Bien entendu, **le dialogue social restera de mise, et les représentants des organisations syndicales seront conviés à échanger sur ce sujet.**

Refonte du site Internet



Afin de moderniser les outils mais aussi dynamiser l'image numérique du Centre de gestion, une réflexion sur la refonte du site Internet sera lancée par les Services Informatique et Communication en 2024, avec en projet le **lancement d'un nouveau site plus ergonomique courant 2025.**

Développement du conseil en évolution professionnelle



Avec la **création d'un nouveau poste visant à accompagner les agents dans leur mobilité** en octobre 2023, le psychologue du travail a intégré le Pôle Parcours Professionnels et Emploi en tant que conseiller en évolution professionnelle.

En complémentarité des inventaires de personnalité, cette nouvelle organisation permettra de développer des actions d'aide au recrutement, avec une attention particulière sur la mobilité contrainte.

Réflexion sur l'archivage électronique



Un Comité d'experts de la donnée du Tarn s'est formé en 2023 et a engagé un travail structurant pour accompagner les collectivités dans la gestion de leurs données numériques (archivage, cybersécurité, RGPD...).

Le Comité regroupe les Archives départementales, l'Association des Maires et des Élus Locaux du Tarn, le Centre de gestion 81 et le réseau des archivistes municipaux du Tarn.



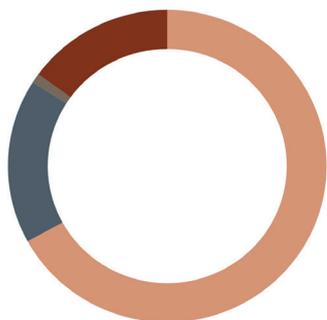
→ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2023



Collectivités et établissements publics affiliés

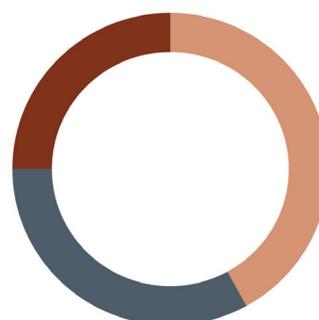
- 312** communes
- 92** établissements publics
- 11** communautés de communes
- 2** communautés d'agglomération
- 2** structures adhérentes au socle commun

Le compte administratif 2023



Dépenses de fonctionnement :
3 334 627€

- Charges de personnel (67%)
- Charges à caractère général (15%)
- Autres charges de gestion courante (17%)
- Dotations aux amortissements (1%)



Recettes de fonctionnement :
3 982 602€

- Prestations tarifées et autres produits (42%)
- Cotisations obligatoires (33%)
- Cotisations additionnelles (25%)

37 experts et 5 pôles d'expertise au service des collectivités et de leurs agents

Pôle Parcours Professionnels et Emploi

Intérim territorial

- 131 missions pour 42 intérimaires

Aide au recrutement

- 9 accompagnements

Secrétaire de Mairie itinérante

- 149 jours facturés de remplacement dans une dizaine de collectivités

Parcours professionnels

- 1 parcours mobilité
- 1 bilan professionnel
- 13 périodes de préparation au reclassement

Organisation des concours et examens

- 2 concours
- 4 examens professionnels
- 1 188 candidats admis à se présenter
- 219 candidats admis

Pôle Conseil stratégique et Développement territorial

Conseil en organisation

- 11 structures accompagnées

Aide à l'archivage

- 7 collectivités accompagnées
- 65 sollicitations pour du traitement de fonds d'archives ou des questions juridiques et techniques
- 500m linéaires d'archives traitées

Pôle Santé au travail

Contrat groupe d'assurances des risques statutaires

- 228 collectivités adhérentes, soit 6 252 agents couverts

Médecine préventive

- 2 450 visites réalisées par les infirmières et médecins du CDG

Handicap et maintien dans l'emploi

- 22 études de maintien dans l'emploi réalisées
- 4 apprentis reconnus travailleurs handicapés recrutés

Psychologie du travail

- 121 agents suivis
- 216 entretiens physiques
- 52 entretiens téléphoniques
- 1h15 d'entretien en moyenne par agent

Prévention

- 8 Documents Uniques réalisés
- 1 étude ergonomique
- 1 mise à jour de Document Unique

Pôle Conseil Juridique et Contentieux

- 69 rendez-vous avec des collectivités en 2022-2023



Pôle Carrière, Instances et Dialogue Social

Ont été instruits :

- 226 nominations dont 187 stagiaires
- 152 titularisations
- 722 dossiers de contractuels
- 2 662 avancements d'échelon

5 395 dossiers au total

Comité Social Territorial

- 141 saisines des collectivités

Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- 21 dossiers étudiés dont :
 - 13 Documents Uniques et
 - 2 nominations d'assistants de prévention

Conseil médical

- 507 dossiers traités

Conseil de discipline

- 2 saisines des collectivités





Notre mission, accompagner les vôtres !
Contactez-nous, nous sommes là pour vous !



Direction générale des services

Accueil général : 05 63 60 16 50 / cdg81@cdg81.fr

Assistante de direction :
assistante.direction@cdg81.fr

Conseils et prestations

➤ *Emploi :*

- aide au recrutement : emploi@cdg81.fr
- intérim territorial : interim@cdg81.fr
- secrétaire de Mairie itinérant : interim@cdg81.fr
- conseil en mobilité professionnelle :
parcourspro@cdg81.fr
- déclaration de création et de vacance d'emploi :
emploi@cdg81.fr
- concours et examens : concours@cdg81.fr
- rapport social unique : rsu@cdg81.fr

➤ *Santé au travail*

- médecine préventive : medecine@cdg81.fr
- psychologie du travail : psychologue@cdg81.fr
- handicap et maintien dans l'emploi :
handicap@cdg81.fr
- prévention des risques professionnels (hygiène
et sécurité) : prevention@cdg81.fr
- signalement AVDHAS (violence, discrimination,
harcèlement) : signalement@cdg81.fr
- assurances des risques statutaires :
instances@cdg81.fr

➤ *Carrière*

- gestion carrière des agents publics :
carriere@cdg81.fr
- retraite (CNRACL) : retraite@cdg81.fr
- allocations chômage : chomage@cdg81.fr

➤ *Conseil juridique*

conseil statutaire, expertise juridique, contentieux :
conseiljuridique@cdg81.fr

➤ *Instances et Dialogue social*

commissions administratives et consultatives
paritaires, conseil de discipline, comité social
territorial, formation spécialisée santé, sécurité et
conditions de travail : instances@cdg81.fr
conseil médical : instances.medicales@cdg81.fr
droit syndical : instances@cdg81.fr

➤ *Conseil stratégique
et Développement territorial*

conseil en organisation :
conseilenorganisation@cdg81.fr
aide à l'archivage : archives@cdg81.fr

➤ *Ressources et moyens opérationnels*

comptabilité, factures et cotisations :
cotisations@cdg81.fr
communication : communication@cdg81.fr
informatique : admin@cdg81.fr

➤ *Autres conseils et prestations*

médiation : mediation@cdg81.fr
réfèrent déontologue : deontologie@cdg81.fr



Rapport d'activité 2023

Édité par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn
188 rue de Jarlard, 81000 Albi

Directeur de la publication : Sylvian Cals, Président / 05 63 60 19 16

Rédaction et mise en page : Chloé Fillion, responsable de la communication / 05 63 60 16 57

Photos ©CDG81 / Éléments graphiques : Freepik, Canva

Impression : Imprimerie Rhode / 79 avenue Charles de Gaulle, 81600 Gaillac

Dépôt légal mai 2024





Centre de gestion de la F.P.T. du Tarn

188 rue de Jarlard - 81000 Albi

www.cdg81.fr